

**RCOB01 PME organisées sous la forme d'associations sans but lucratif bénéficiant d'un soutien**

<b>Objectif Spécifique</b>	OS1.3	Renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME et la création d'emplois dans les PME, y compris par des investissements productifs		
<b>Type d'action</b>	<b>1.</b>	<b>Soutien et accompagnement des PME</b>		
		<i>Budget (FEDER+RBC+Cofin. Public)</i>	<i>Valeur cible programme 2024</i>	<i>Valeur cible programme 2029</i>
		<b>7.030.963,25</b>	<b>3</b>	<b>34</b>
	<b>2.</b>	<b>Investissements et hébergement au profit des PME</b>		
		<i>Budget (FEDER+RBC+Cofin. Public)</i>	<i>Valeur cible programme 2024</i>	<i>Valeur cible programme 2029</i>
	<b>15.819.667,30</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	
<b>IF3</b>	<b>Coopératives et entreprises sociales: soutien au financement, adossé à des mesures d'accompagnement</b>			
	<i>Budget (FEDER+RBC+Cofin. Public)</i>	<i>Valeur cible programme 2024</i>	<i>Valeur cible programme 2029</i>	
	<b>2.460.837,14</b>	<b>5</b>	<b>23</b>	
<b>Type d'indicateur</b>	Réalisation			
<b>Unité de mesure</b>	ASBL			
<b>Est un sous-indicateur</b>	s.o.			
<b>Interdépendance avec un autre indicateur</b>	s.o.			
<b>Définition</b>	L'indicateur compte toutes les entreprises qui sont organisées sous la forme d'ASBL et qui reçoivent un soutien financier ( <i>pour l'IF3</i> ) ou non-financier ( <i>pour les actions 1 et 2</i> ) du Programme FEDER.  Les entreprises comptabilisées au titre de l'indicateur spécifique RCOB01 <b>exercent des activités économiques et commerciales (les prestations font l'objet d'une rémunération par des clients, utilisateurs finaux, voire par un tiers), produisant des biens et des services pour satisfaire les besoins du marché</b> mais elles ne se structurent pas, à la différence des PME reprises par l'indicateur RCO01, en tant qu'organisations à but lucratif.			
<b>Méthode de calcul</b>	<u>Objectif 2024</u> : estimation du nombre d'entreprises (sous la forme d'ASBL) bénéficiant d'un soutien au 31/12/2024			
	<u>Objectif 2029</u> : estimation du nombre d'entreprises (sous la forme d'ASBL) bénéficiant d'un soutien au 31/12/2029			
	<u>Calcul des réalisations</u> : calcul du nombre d'entreprises (sous la forme d'ASBL) bénéficiant d'un soutien			
<b>Points d'attention</b>	<p>- <u>Temporalité de mesure des résultats</u>:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; pour les actions 1 et 2 (soutien non financier): Les entreprises (sous la forme d'ASBL) sont à inclure dans les résultats rapportés à partir du premier soutien que reçoit l'entreprise.</li> <li>&gt; pour l'IF3 (soutien financier): Les entreprises (sous la forme d'ASBL) sont à inclure dans les résultats rapportés à partir du moment où elles ont reçu le premier paiement</li> </ul> <p>- Une entreprise (sous la forme d'ASBL) ne peut être comptabilisée qu'une seule fois au niveau du projet, même si elle reçoit plusieurs fois un soutien</p>			
<b>Justification des résultats</b>	<p>- Une spreadsheet, reprenant les données:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; le nom de l'entreprise</li> <li>&gt; le numéro de l'entreprise</li> <li>&gt; la forme légale de l'entreprise</li> <li>&gt; le date de début de l'entreprise</li> <li>&gt; la classification de l'entreprise (micro, petite, moyenne, grande) au début du soutien</li> <li>&gt; description succincte du soutien</li> <li>&gt; une description des activités économiques, et une description des biens et des services pour satisfaire les besoins du marché</li> </ul> <p>- Un document officiel, signé par toutes les parties impliquées, justifiant le soutien</p> <p><u>Classification des entreprises</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Micro entreprise</b> (&lt;= 10 employés et chiffre d'affaires annuel ≤ 2 millions d'euros ou bilan ≤ 2 millions d'euros) ;</li> <li>- <b>Petite entreprise</b> (10-49 employés et chiffre d'affaires annuel &gt; 2 millions d'euros - ≤ 10 millions EUR ou bilan &gt; 2 millions EUR - ≤ 10 millions EUR) ;</li> <li>- <b>Moyenne entreprise</b> (50-249 employés et chiffre d'affaires annuel &gt; 10 millions d'euros - ≤ 50 millions d'euros ou bilan &gt; 10 millions d'euros - ≤ 43 millions d'euros) ;</li> <li>- <b>Grande entreprise</b> (&gt;250 employés et chiffre d'affaires &gt; 50 million d'euros ou bilan &gt; 43 millions d'euros).</li> </ul> <p>Si l'un des 2 seuils (employés et chiffre d'affaires/bilan annuel) est dépassé, les entreprises sont classées dans la catégorie de taille supérieure. (ESTAT basé sur la recommandation CE 2003/361/CE, annexe, articles 2-3)</p> <p>La taille de l'entreprise soutenue est mesurée au moment de la demande.</p>			

Source de collecte de données	Porteurs de projets/bénéficiaires finaux
Fréquence de collecte de données	Semestriel